

Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts..

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.


How to prepare and submit it?


The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

| PROJECT | |
|-----------------------------|--|
| Project acronym: | IRFSS GRAND-EST |
| Project title: | Candidature à la Charte Eche - CROIX-ROUGE FRANCAISE – Institut Régional de formation sanitaire et sociale Grand-Est |
| Coordinator contact: | Cuny Cindy, Responsable Relations internationales |

| PARTICIPANTS | | | | |
|--|------|---|-----------------|---------|
| <i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i> | | | | |
| Number | Role | Name | Short name | Country |
| 1 | COO | Croix-Rouge française – Irfss Grand-Est | Irfss Grand-Est | France |

TABLE OF CONTENTS

| | |
|---|----|
| APPLICATION FORM (PART B) | 3 |
| COVER PAGE | 3 |
| HEI PROFILE..... | 3 |
| 1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS) | 6 |
| 2. ORGANISATION AND MANAGEMENT | 10 |
| 2.1 General organisation and management | 10 |
| 2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy..... | 11 |
| 2.3 Communication and visibility | 11 |
| 3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES | 12 |
| 3.1 ECHE fundamental principles | 12 |
| 3.2 Mobility activities | 15 |
| 3.3 Cooperation projects..... | 20 |
| 4. DECLARATIONS..... | 21 |
| ANNEXES..... | 22 |

HEI PROFILE

General profile (n/a for Topic 1)

| Number of students | |
|---|-------|
| <i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).</i> | |
| Short cycle | |
| 1 st Cycle (e.g. Bachelor): | 240 |
| 2 nd Cycle (e.g. Master): | |
| 3 rd Cycle (e.g. PhD): | |
| Number of staff | |
| <i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i> | |
| Teaching staff: | 31,12 |
| Administrative staff: | 14,01 |
| Number of degree courses | |
| <i>Count the study programmes in higher education you offer.</i> | |
| Short cycle | |
| 1 st Cycle (e.g. Bachelor): | 1 |
| 2 nd Cycle (e.g. Master): | |
| 3 rd Cycle (e.g. PhD): | |

| Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year) | |
|---|---|
| Credit mobility students | |
| <i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i> | |
| Note: | |
| <i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i> | |
| <i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i> | |
| Study mobility | |
| Number of outbound students to Programme countries: | 0 |
| Number of outbound students to Partner countries: | 0 |
| Number of incoming students from Programme countries: | 0 |
| Number of incoming from Partner countries: | 0 |
| Traineeships | |
| Number of outbound students to Programme countries: | 4 |
| Number of outbound students to Partner countries: | 0 |

| International degree students | |
|---|---|
| <i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i> | |
| Number of foreign degree students from Programme countries: | 0 |
| Number of foreign degree students from Partner countries: | 0 |
| Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees | |
| <i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i> | |
| Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees: | 0 |
| Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees: | 0 |

| Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year) | |
|---|---|
| Academic staff | |
| <i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i> | |
| Number of outbound staff to Programme countries: | 0 |
| Number of outbound staff to Partner countries: | 0 |
| Number of incoming staff from Programme countries: | 0 |
| Number of incoming staff from Partner countries: | 0 |

| Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year) | |
|---|---|
| Cooperation, consortia and networks in education and research | |
| <i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i> | |
| Number of Erasmus+ inter-institutional agreements: | 7 |
| Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any): | 0 |
| Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries: | 0 |
| Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries: | 0 |
| Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries: | 0 |

| Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year) |
|--|
|--|

| | |
|---|---|
| <i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i> | |
| Number of projects as coordinator: | 0 |
| Number of projects as partner: | 0 |

| | |
|--|-----|
| Staff working for Erasmus+ programme activities | |
| <i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i> | |
| Number of projects as coordinator: | 0.5 |
| Number of projects as partner: | 0 |

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT

Participation in Erasmus+

Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.

Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:

- **Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:**
 - *Mobility project for higher education students and staff*
 - *Student mobility for studies*
 - *Student mobility for traineeships*
 - *Staff mobility for teaching*
 - *Staff mobility for training*
 - *Blended intensive programmes*
- **Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:**
 - *Partnerships for Cooperation*
 - *Partnerships for Excellence – European Universities*
 - *Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees*
 - *Partnerships for Innovation*
 - *Alliances for Innovation*
- **Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.**
- **Jean Monnet Actions**

Strategy, objectives and impact


What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.

What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.

Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 *If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.*

Participation in Erasmus+

Notre institut régional de formation représente deux sites d'enseignement supérieur qui ont déjà obtenu le renouvellement des chartes Erasmus pour le programme 2021-2027. (PIC 949207469 et 943621433)

Pour plus de cohérence nous souhaitons maintenant regrouper nos deux chartes pour ne faire qu'un seul établissement d'enseignement supérieur avec deux campus sur la région Grand-Est

Nous avons fait évoluer notre organisation l'an dernier en créant un bureau des relations internationales pour le périmètre régional, et une équipe pédagogique sur chaque campus avec des missions spécifiques pour le développement et la promotion des mobilités auprès de la direction administrative de notre établissement, de nos étudiants et des différents collaborateurs de notre institut.

Nous avons aussi intégré la dimension internationale dans le processus pédagogique dès la rentrée afin d'inciter les étudiants à s'engager dans ces projets, les préparer au mieux à maîtriser toutes les exigences pour réussir ces parcours et valoriser l'ouverture culturelle dans le parcours pédagogique.

Nos instituts de formations connaissent bien les activités de mobilité de stage des étudiants et de formation du personnel pour lesquels nous avons régulièrement bénéficié de fonds depuis quelques années.

Nous souhaitons maintenant développer, consolider et intensifier notre participation au programme Erasmus +. Lors de nos précédentes chartes, nous avons principalement mis en place des mobilités de stages pour nos étudiants infirmiers et des mobilités de formations pour notre personnel. Nous allons intensifier la promotion du programme Erasmus + afin de susciter davantage l'envie à nos étudiants de partir vers l'Europe. A ce jour, ils privilégient les départs vers des pays d'Afrique ou d'Asie. Nous travaillons également à la mise en place de mobilités d'études et avons déjà quelques retours de nos étudiants sur des souhaits de départ.

Cet objectif sera atteint grâce à une meilleure stratégie de communication au sein des établissements. (Présentation des mobilités à l'entrée en cursus, retour d'expérience des formateurs et étudiants qui ont bénéficiés d'une mobilité, réseaux sociaux, événements sur le thème de la mobilité, site internet...). Cette communication permettra également de maintenir la notion de réciprocité avec les mobilités entrantes.

Parallèlement, nous nous appuyons sur ce savoir-faire pour ouvrir les mobilités à des stagiaires de niveau V en cursus Aide-soignant et auxiliaire-puériculture. La Croix-Rouge française vient d'obtenir son accréditation et les 1ers départs pour la région Grand-Est devraient être réalisés avant la fin 2021. Un encadrement important doit être fait en tenant compte des niveaux de nos stagiaires afin d'accéder à une ouverture culturelle, un enrichissement personnel et leur offrir la possibilité de réussir cette mobilité internationale. Nos valeurs Croix-Rouge française nous imposent de rechercher cette sécurisation du parcours afin de permettre aux plus démunis de réussir ceux-ci et lutter ainsi contre tout risque de laisser ces opportunités à une forme « d'élite » parmi ces apprenants.

A court terme, nous souhaitons mettre en place des Mobilités internationales de crédits. Pour cela nous pourrions nous appuyer sur le réseau national des instituts de formations de la Croix-Rouge française afin d'établir des accords de coopération avec des universités des pays du programme Erasmus + et des pays partenaires du programme Erasmus. Ces partenariats concluent avec des universités nous permettront de constituer un contre-poids à notre réseau de partenaires associatifs avec lesquels nous collaborons pour organiser des mobilités de stages à l'international.

Nous envisageons à plus long terme de nous inscrire dans des projets de partenariat stratégique avec nos partenaires Européens, dans un 1^{er} temps en tant que contributeur puis en tant que porteur. Cela nous permettra de nous inscrire dans des projets de recherche à l'échelle Européenne.

Nous souhaiterions également construire un partenariat avec le Luxembourg, pays frontalier de notre région qui à ce jour ne forme pas d'infirmier et va donc chercher son personnel dans les ressources frontalières (Belgique, Allemagne et France). Le but de ce partenariat serait de former des étudiants français et Européen répondant au besoin de recrutement du Luxembourg. Outre l'enjeu de coopération Européenne, il en va de la qualité et de la pérennisation des emplois de soignant dans notre région qui comme près de 100.000 autres travailleurs français traversent chaque jour la frontière Luxembourgeoise.

Enfin, la crise sanitaire que nous avons vécu a remis en question nos pratiques d'enseignement et nous souhaiterions faire bénéficier nos étudiants de mobilités hybrides, leur permettant de bénéficier d'expertises Européennes sur des thématiques à distance tout en réalisant la pratique dans le pays partenaire.

Strategy, objectives and impact

La dimension internationale est au cœur de la mission de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus+ est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

Créé en 2007, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Grand-Est (IRFSS) est le fruit de la réorganisation des établissements de formation de la Croix-Rouge française dans un contexte de régionalisation. Depuis 2016, il regroupe les anciennes Régions Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes.

La stratégie d'internationalisation de l'Irfss s'inscrit dans la continuité du plan d'action national de la Croix-Rouge française, et fait partie intégrante du plan d'évolution et de développement de sa filière Formation.

La Croix-Rouge française partage les valeurs prônées par le programme Erasmus+, et cherche à travers ses différentes actions à construire une société plus inclusive et tournée vers l'autre. Nous croyons que toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie, inclusif et de qualité, afin de maintenir ou d'acquérir des compétences lui permettant de participer pleinement à la société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail.

Nos établissements situés dans la région Grand-est sont largement sensibilisés à l'ouverture sur d'autres pays Européens, notre région étant localisée au carrefour de trois frontières (Belgique, Luxembourg, Allemagne). Le tissu social de notre région est constitué de populations issues de nombreux flux migratoires de l'Europe du Sud et de l'Est mais également des pays d'Europe du Nord. Ces publics sont en demande de soins et sont parfois confrontés à des difficultés lors de leurs prises en charge, celles-ci n'intégrant pas leurs spécificités culturelles.

L'accès à la mobilité permettra à tous nos étudiants infirmiers de construire leur identité professionnelle à travers une ouverture d'esprit, une plus grande autonomie, une adaptabilité, la connaissance de soi, l'acquisition de compétences interculturelles et linguistiques ainsi qu'une connaissance des systèmes de santé et des pratiques soignantes hors de nos frontières et enfin le développement d'une culture européenne.

Nous avons à cœur de développer des formations qui s'adressent à toutes les catégories d'apprenants : âges différents, origines culturelles et socio-économiques variées, personnes handicapées, migrants. Tous les dossiers de demandes en mobilités des étudiants entrants et sortants sont étudiés en fonction d'une grille de critères unique, à la connaissance de tous et ne permettant aucune discrimination. Un accompagnement dès l'entrée en formation est mis en place afin de permettre l'accès à la mobilité à chacun de nos étudiants.

Le programme Erasmus+ participe à la stratégie de modernisation de notre établissement puisqu'il va nous permettre de travailler sur des projets transnationaux innovants, de mettre en œuvre des initiatives communes, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur plusieurs réseaux pour développer nos projets de formation : réseau de 12 instituts régionaux de formations sanitaires et sociales Croix-Rouge française, réseau de 600 établissements Croix-Rouge française, conseils régionaux, réseau professionnels sanitaires et sociaux, partenaires Erasmus et internationaux...

Nous avons fait évoluer notre organisation en créant un bureau des relations internationales, et une équipe pédagogique avec des missions spécifiques pour le développement et la promotion des mobilités auprès de la direction administrative de notre établissement, de nos étudiants et des différents collaborateurs de notre institut.

Notre premier objectif à travers la création du bureau des relations internationales est de renforcer notre opérationnalité et d'accroître les mobilités entrantes et sortantes. Nous souhaitons fidéliser les partenariats existants et en créer de nouveaux. Ce bureau des relations internationales est commun aux quatre instituts de formation de la Croix-Rouge française de la région Grand-Est dont 2 proposant des formations universitaires et ayant obtenu le renouvellement de leur charte. Cette synergie nous permettra une plus grande offre et nous donnera une meilleure visibilité extérieure et en interne.

L'ouverture aux pays non-européens que représente la Mobilité Internationale de Crédits est un aspect

présent dans l'ADN de la Croix-Rouge française. Nous envoyons depuis de nombreuses années nos étudiants en stage de « solidarité internationale » aux quatre coins du monde, via nos sociétés sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ou bien via des accords bilatéraux avec nos partenaires associatifs. Grâce au programme Erasmus+, nous avons l'opportunité de changer de paradigme dans nos relations avec ces pays, pour mettre en place des coopérations durables et surtout réciproques. Cette facette du programme nous permettra d'intensifier les mobilités et la coopération internationales avec ces partenaires. Nous espérons ainsi contribuer au développement humain et institutionnel dans ces pays, pour construire des sociétés plus résilientes et renforcer la confiance entre les cultures.

Indicators

Notre approche s'inscrit dans une logique systémique qui associe les étudiants, les salariés (formateurs et fonction supports) et les acteurs de notre environnement Croix-Rouge, y compris les bénévoles afin d'atteindre les objectifs suivants dans les années à venir :

- Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs :

L'objectif à travers la mobilité étudiante et du personnel est de permettre l'accès à des niveaux d'études et de qualification supérieurs. Améliorer l'accompagnement de nos étudiants à travers un programme de recherche sur les capacités afin de lutter contre les ruptures et abandons de parcours et sécuriser l'accès à l'emploi lors de la prise de fonction et lors de mois suivants l'embauche. Cela permettra aussi de doter chaque diplômé de la capacité à gérer son évolution professionnelle et ses compétences individuelles et professionnelles, mais aussi une nouvelle relation aux patients et aux autres soignants

- Indicateurs quantitatifs : Niveau de formations de nos formateurs et nombre d'apprenants engagés dans un parcours international
- Indicateurs qualitatifs : Taux de satisfaction de nos apprenants, abandons et ruptures de parcours

- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :

La démarche de certification engagée par l'IRFSS permet de réinterroger nos stratégies pédagogiques afin de garantir une qualité de nos programmes de formation. Ainsi la certification réalisée chaque année et dont les résultats seront publiés sur notre site permettra de garantir à nos partenaires une qualité de nos offres de formation à destination des participants à la mobilité.

- Indicateurs qualitatifs : renouvellement de notre certification qualité et taux de non-conformité sur le plan de la mobilité internationale

- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération internationale :

La mobilité entrante et sortante a réinterrogé nos pratiques pédagogiques et en a intégré de nouvelles, par exemple les simulations des soins avec la création d'un laboratoire de simulation doté de mannequins à haute-fidélité. Les rencontres avec nos partenaires ont une incidence sur la conduite des travaux de recherche effectués par nos étudiants. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique afin d'identifier des pratiques innovantes pour améliorer la qualité de notre enseignement.

- Indicateur quantitatif : nombre d'innovation réalisé chaque année
- Indicateur qualitatif : nature et impact de ces innovations

- Impacts non mesurables

Il est indéniable mais non quantifiable que la prise en charge médicale par l'un de nos étudiants infirmiers ou par l'un de nos apprenants aide-soignant et auxiliaire de puériculture sera profitable au patient grâce à l'acquisition de compétences interculturelles et professionnelles.

L'impact sur les terrains de stage qui accueillent nos étudiants étrangers est également non mesurable. Mais la comparaison sur les pratiques divergentes entre les pays et source d'un questionnement sur les améliorations qui peuvent être apportées dans la pratique des soins et l'accompagnement des patients.

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management (n/a for Topic 1)

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

Responsable relations internationales :

Création d'un poste de responsable des relations internationales (BRI) pour la région Grand-Est fin 2019 sur la base d'un poste à 50 %.

Cette fonction a pour but :

- De répondre aux appels à proposition de l'agence Européenne
- De piloter, suivre et gérer la candidature, le contrat financier, le rapport intermédiaire et le rapport final
- Assurer une veille active sur les opportunités du projet
- Mobilité entrante et sortante : Organiser les campagnes de mobilités, gérer le suivi des étudiants, mettre en œuvre les outils en soutien à la mobilité
- Suivre et créer les accords interinstitutionnels, gérer les modalités d'échanges, réaliser des traductions des programmes d'études, créer des guides de présentation de nos partenaires
- Promotion auprès des étudiants et du personnel du programme Erasmus + et des stages à l'international (explication des programmes, bénéfice professionnel et personnel, aides financières, support de présentation...)
- Mise en place et gestion de tableaux de bord, d'enquêtes de satisfaction

En fonction du développement des mobilités et projet, il est envisagé de renforcer ce poste pour la gestion administrative des dossiers des candidats.

Groupe mobilité :

Sur chaque campus, des membres de l'équipe pédagogique participent à un groupe mobilité. Ce groupe a pour vocation entre autre de promouvoir les mobilités. En appui du responsable des relations internationales, il présente l'opportunité d'un engagement vers un projet de mobilité (européenne et internationale) aux étudiants. Les possibilités sont présentées aux étudiants dès l'entrée en cursus pour que le projet puisse mûrir. Il est ensuite développé à plusieurs reprises le long des 3 années du cursus infirmier.

Le groupe mobilité a pour mission d'étudier les opportunités de stage ou d'étude les plus en adéquations avec le parcours de l'étudiant (période, durée, destination...). Il établit la grille des critères de sélection des étudiants, cette grille unique est à la connaissance de tous et ne laisse pas place à la discrimination.

Il est en charge d'accompagner pédagogiquement chaque candidat en amont, pendant et après la mobilité.

Ces salariés sont des ambassadeurs de la mobilité, ils sont sollicités pour mettre en place des partenariats auprès d'autres universités et pour participer à des activités de mobilités.

Responsable communication :

Le chargé de communication de l'institut régional de formation en collaboration avec le responsable des relations internationales établi un plan de communication et travaille sur la participation à des actions permettant de développer la visibilité de l'Irfss et ces projets à l'international.

Il publie sur le site internet de l'Irfss Grand-Est les informations sur notre catalogue de cours et nos partenaires, nos chartes, nos campus, notre déclaration de stratégie, des témoignages des étudiants et salariés qui ont participé à une mobilité.

Direction des campus :

La direction du campus valide la pertinence du projet pédagogique des étudiants dans le cadre des mobilités, ainsi que les projets du personnel qui souhaite réaliser une mobilité.

Il est le garant des critères de sélection et veille à ce que chaque étudiant et salarié puisse bénéficier équitablement d'une mobilité.

Il sensibilisera dans les années à venir aux projets de partenariats stratégiques en encourageant nos salariés, partenaires et étudiants à participer et développer des projets Européens.

Lien des coordonnées du bureau des relations internationales :

<https://irfss-grand-est.croix-rouge.fr/Mobilite-internationale>

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1)

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Le 1^{er} indicateur de pertinence de notre stratégie sera l'évolution du nombre de participant à notre programme de mobilité.

Afin de s'assurer de la pertinence de nos actions, plusieurs enquêtes seront réalisées. Elles nous permettront d'évaluer notre stratégie de communication et d'accompagnement.

Nous allons insérer dans notre questionnaire précédent la 1^{ère} présentation des mobilités une question sur la connaissance des possibilités offertes par nos campus de réaliser une mobilité avant l'entrée en formation. Cela nous permettra de savoir si la communication externe faite autour de nos formations est pertinente sur le projet mobilité.

Une enquête sera mise en place afin de connaître les raisons qui ont conduit les étudiants à ne pas postuler à une mobilité ou à renoncer à une mobilité. Le but étant de nous aider à lever les freins liés à la mobilité et améliorer nos présentations et notre accompagnement.

Les rapports émis par les participants sur Mobility Tool et les résultats du rapport final, nous apportent des indicateurs pertinents sur les attendues et les axes d'améliorations.

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.

Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.

Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.

Erasmus Days :

Nous souhaitons participer aux journées Erasmus Days afin de promouvoir la mobilité Européenne mais également la culture Européenne. Il a été difficile l'an dernier d'organiser des actions participatives, mais nous avons néanmoins pu organiser un concours de chanson Européenne.

Site internet, salons, réseaux sociaux, portes ouvertes, plateforme e-learning :

Des campagnes de promotion de nos activités sont visibles sur le site de l'IRFSS, sur les réseaux sociaux, dans des salons, lors de la journée porte ouverte.

Le site internet reprend les informations sur les différents types de mobilité, nos partenaires, les aides à la mobilité (également pour le public à besoins spécifiques), les programmes de cours, notre déclaration de stratégie et la copie de nos chartes, des carnets de voyage, la reconnaissance académique...

Nous profiterons prochainement de nos divers réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn..) pour communiquer sur nos participations au programme Erasmus +

Nous participons à de nombreux salons et avons prévus de communiquer sur la mobilité par le biais de dépliant et de kakemono.

Visibilité permanente sur le campus :

Création en cours d'un espace d'information à la mobilité sur chaque campus présentant les pays éligibles dans le cadre d'Erasmus + et nos établissements partenaires

Retour sur expérience :

Un retour sur expérience est présenté par les étudiants sortants à leurs pairs à leurs retours. Nous avons en projet d'organiser un échange renforcé en organisant des visio-conférences entre les étudiants en mobilité et les étudiants en institut afin de partager le vécu en direct.

Réseau Alumni :

La création d'un réseau d'Alumni nous semble pertinente à mettre en place, mais nous pensons que celui-ci doit être organisé pour l'ensemble des instituts régionaux de formations de la Croix-Rouge française.

Lien internet :

La déclaration de stratégie sera mise à jour dès que nécessaire ainsi que la présente charte à l'adresse suivante :

<https://irfss-grand-est.croix-rouge.fr/Mobilite-internationale/Erasmus-dans-nos-instituts/Erasmus-etudiants>

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

Tous les dossiers de demandes en mobilités des étudiants entrants et sortants sont étudiés en fonction d'une grille de critères unique, à la connaissance de tous et ne laissant pas place à la discrimination. Un accompagnement dès l'entrée en formation est mis en place afin d'aider chacun de nos étudiants à accéder à la mobilité.

La lutte contre l'exclusion et la précarité reste un enjeu important pour la Croix-Rouge française. Dans ce but, notre établissement conçoit et développe des projets de formation pour permettre aux bénéficiaires de nos formations et à notre personnel d'accéder à la formation et à l'emploi, ou de sécuriser leur parcours dans l'emploi.

Nous garantissons une gestion efficiente et équitable des bourses Erasmus +.

Nous informons et accompagnons nos étudiants pour bénéficier de bourses de mobilité du Conseil Régional Grand-Est.

Lors de la présentation des mobilités internationales à nos apprenants, une estimation des coûts de la mobilité est présentée ainsi que le montant des bourses Erasmus + et du Conseil Régional Grand-Est.

Nous mentionnons la possibilité d'obtenir des fonds Erasmus + supplémentaires pour les étudiants en situation de handicap couvrant l'intégralité des coûts additionnels liés au handicap et ceux d'un éventuel accompagnant, ainsi qu'un possible soutien technique et pédagogique adaptés. Des bourses du Conseil-Régional Grand-est complémentaires sont également accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un plan d'accessibilité de nos bâtiments est établi et sera entièrement concrétisé avant la fin du programme à venir. Des places de parking sont réservées pour les personnes en situations de handicap.

Une étude des arguments présentés par nos étudiants représentant pour eux un frein à la mobilité est systématiquement réalisée afin de nous permettre de mieux comprendre les blocages rencontrés.

Nous accompagnons l'étudiant dans la construction pédagogique s'inscrivant dans son cursus, et sécurisons également l'étudiant sur la faisabilité financière de son projet de mobilité.

L'équipe pédagogique et le bureau des relations internationales sont présents afin de soutenir tous les projets, nous portons une attention spécifique au message diffusé ayant à cœur que chacun se sente concerné par l'opportunité d'effectuer une mobilité et ce quel que soit le niveau scolaire, les aptitudes linguistiques, les contraintes familiales ou médicales, les difficultés financières.

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Tous les campus de formation de l'Irfss Grand-Est appliquent le système de transfert de crédits ECTS afin d'assurer la transparence et la reconnaissance des études, où un semestre correspond à 30 ECTS et une année académique à 60 ECTS.

Chaque semaine de stage effectuée représente 1 ECTS.

Pour assurer la transparence auprès de nos étudiants, le catalogue de formation est publié sur notre site internet ; il reste inchangé d'une année sur l'autre (sauf réforme) car il nous est dicté par le référentiel de formation des professions de santé. Une plateforme en ligne met également tous les documents nécessaires aux étudiants (planning de cours, contenus d'enseignements, lieu de stage possible). Ce catalogue précise le nombre d'ECTS attribué par UE.

Pour les mobilités sortantes, un contrat de mobilité et une convention de stage sont signés entre l'étudiant, l'institut de formation et l'organisme d'accueil avant le départ en mobilité précisant:

- les spécialités de services de soins souhaitées
- les objectifs de stage pour le développement des connaissances et l'acquisition de compétences
- pour une mobilité d'études, les enseignements devant être suivis ainsi que le nombre d'ECTS afférents

L'étudiant formule ses vœux de parcours de formation, en accord et avec un accompagnement pédagogique d'un formateur référent.

Pour les mobilités d'étude entrante, le dispositif de crédit et d'appréciation des connaissances théoriques et des compétences développées en stages est exactement le même que celui mis en œuvre pour nos étudiants. Le contrat pédagogique est établi en fonction du choix des ECTS sélectionné par l'étudiant et validé par l'université partenaire. Il est précisé dans le contrat pédagogique le nombre d'ECTS correspondant.

L'évaluation des UE pour ce type de mobilité se fait sous la forme d'une évaluation orale limitée dans le temps et regroupant plusieurs unités d'enseignements.

En cas d'échec à une ou plusieurs évaluations, une session 2 sera proposée à l'étudiant après la commission d'attribution des crédits (CAC), elle sera organisée toujours en présentation orale à l'aide de moyens de communications virtuels (visio). A l'issue de cette session de rattrapage, il se verra attribué les crédits sur l'avis de la CAC suivante.

Pour les mobilités de stage entrante, nous transmettons une feuille d'évaluation des compétences en stage (fourni par l'université, ou à défaut notre formulaire). La validation du stage en terme d'ECTS sera réalisé par l'université d'envoi.

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

Bien que l'initiative Carte étudiante européenne ne soit pas encore obligatoire, nous avons déjà commencé à nous renseigner et souhaitons vivement mettre en place les outils proposés. Ceux-ci nous permettront de gagner un temps non-négligeable dans la gestion administrative des mobilités étudiantes, grâce à sa dématérialisation. De plus, nous avons le sentiment que la carte étudiante européenne renforcera le sentiment d'appartenance à l'Europe de nos étudiants, les rassurera quant à

leur accès aux services étudiants, et les incitera peut-être à réaliser davantage de mobilités.

Nous prévoyons de suivre le calendrier de déploiement de l'initiative, au fur et à mesure que les différentes fonctionnalités entreront en service. Voici notre calendrier prévisionnel :

- Été 2020 : Création d'un compte sur Erasmus Dashboard pour notre établissement
- Rentrée 2020 : Information aux étudiants concernant l'application Erasmus+ et ses fonctionnalités. Information intégrée par la suite à toutes les présentations Erasmus+ à destination des étudiants
- Rentrée 2021 : Formation des membres du Bureau des Relations Internationales à l'utilisation de Erasmus Dashboard et des différents outils de l'initiative
- Été 2021 : Renouvellement de nos accords interinstitutionnels de manière dématérialisée grâce à l'IIAM (après l'obtention des résultats de la charte ECHE)
- Rentrée 2021 : Délivrance de cartes d'étudiant européennes, en partenariat avec notre université de rattachement : Université de Lorraine et Université Reims – Champagne-Ardenne
- Année 2021-2022 : Utilisation du module de gestion en ligne « contrats pédagogiques - études et stages » pour toutes les mobilités étudiantes à partir de cette année, grâce à l'interconnexion avec Mobility Tool+
- Année 2022-2023 : Nominations de tous nos étudiants en mobilité à partir de cette année, via le module « sélection et affectation des étudiants Erasmus »
- Année 2023-2024 : Utilisation du module « relevés de notes »
- Année 2024-2025 : Déploiement de l'identifiant unique européen pour les étudiants et de la plateforme de service public numérique « enseignement supérieur » (services aux étudiants et aux établissements)

Afin d'accompagner le déploiement de l'initiative lors de ces différentes étapes, nous aurons le soutien d'un groupe de travail « Mobilité » au siège de la Croix-Rouge française, qui réunit les coordinateurs Erasmus de chaque IRFSS en France. Il nous permettra de nous entraider, de réaliser les démarches ensemble. Des formations à l'utilisation des différents outils pourront être proposées au sein du groupe si nécessaire. Le calendrier de déploiement ci-dessus fera l'objet de points réguliers lors des réunions de travail de ce groupe.

Enfin, il est important de souligner que le déploiement de cette initiative, qui vise à réduire considérablement l'usage du papier, fait aussi partie des actions que nous promovons pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette initiative est donc doublement importante puisqu'elle nous permettra de limiter davantage l'empreinte carbone du programme Erasmus dans notre IRFSS.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

Notre établissement ainsi que la Croix-Rouge Nationale s'inscrivent actuellement dans une démarche de RSO (responsabilité sociétale des organisations).

A ce jour nous encourageons nos étudiants et notre personnel à l'utilisation de transport à faible impact carbone dans leurs déplacements quotidiens.

Grace à la possibilité offerte par le nouveau programme Erasmus +, nous pourrions aider financièrement les bénéficiaires utilisant des transports plus propres pour leurs mobilités en utilisant la ligne budgétaire « coûts exceptionnels ».

Nous favorisons la dématérialisation de tous nos documents (courriels privilégiés pour les envois internes et externes à l'organisation, plateforme e-learning pour les étudiants, serveur partagé pour le personnel) afin de réduire au maximum la consommation de fournitures de bureau : encre, papier, plastique...)

Des bacs de tri sélectif sont mis à disposition dans notre établissement.

Un Relamping des bâtiments est en cours et se poursuivra dans les prochains mois jusqu'au changement complet de toutes nos anciennes ampoules très énergivores. Le remplacement par des LED plus respectueuses de l'environnement aura un impact direct sur notre consommation énergétique.

Des parkings à vélo sont disponibles sur nos deux campus pour encourager les transports verts.

Nous envisageons également la pose de détecteurs de présence aux abords du bâtiment afin d'éviter

un éclairage superflu.

Afin de pallier la destruction des sites de nidifications en milieu urbain, des nichoirs à oiseaux seront installés en façade de notre campus de Metz.

Nous étudions actuellement une prestation de collecte et le recyclage des mégots de cigarettes. La solution étudiée comprend une partie sensibilisation sur l'impact environnemental des mégots de cigarette auprès de nos étudiants et de notre personnel, la collecte des mégots et le recyclage vertueux des mégots en mobilier urbain.

Nous envisageons de souscrire à une offre de chauffage urbain pour le campus de Metz, ce type d'énergie propre et économique offre un haut rendement, il viendrait en lieu et place d'un chauffage gaz vétuste.

Enfin, nous avons pour but de remplacer les dernières parois vitrées ne correspondant pas aux critères de performances énergétiques actuels d'ici les 3 prochaines années

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

Nous encourageons l'engagement de nos étudiants dans les actions humanitaires auprès de la Croix-Rouge française et d'autres associations sur le territoire afin de leur donner l'opportunité de vivre des expériences et de développer des compétences en tant que citoyen dans le domaine social.

L'engagement civique et la citoyenneté se déroulent tout au long du cursus en s'appuyant sur le contenu du référentiel, les valeurs de la Croix-Rouge et l'orientation de l'établissement articulée sur la responsabilisation de l'étudiant

- La présentation des valeurs, missions et de l'engagement bénévole Croix-Rouge, promouvoir leurs actions et faciliter l'accès à des missions citoyennes.
- Le service sanitaire avec l'étude de besoins d'une population et la mise en place d'action de prévention primaire et secondaire.
- Cours d'éthique favorisant les capacités critiques et de positionnement au sein d'un groupe professionnel et plus largement au sein de la société.
- Lors des séjours Erasmus réalisation d'une production en lien avec la notion de la citoyenneté européenne.
- Le projet d'établissement inscrivant l'étudiant au sein de la vie institutionnelle allant au-delà des attentes réglementaires avec les notions d'implication et de responsabilisation. Notre politique inscrit les étudiants dans la construction des éléments forgeant la vie sociale (règlement intérieur, qualité de vie, application évolution textes). Notre volonté est de positionner l'étudiant comme un futur professionnel et un futur citoyen au travers cette notion forte de responsabilisation et du nécessaire investissement pour le collectif, fondements de la notion de citoyenneté.
- Appuis et valorisation des missions de représentant des étudiants avec une approche inter-cursus (infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture) notamment en décroissant et ouvrant la section relative à la vie étudiante.
- Faciliter la mise en place d'actions bénévoles avec un accompagnement des formateurs.
- Soutien et coopération étroite avec l'association d'étudiants de l'institut, première expérience de l'engagement au profit d'un groupe.
- Projet à court terme d'accentuer la prise en compte de la dynamique sociale dans leurs cursus avec une sensibilisation aux problématiques d'accès aux soins et la participation d'actions auprès de publics précaires.

Valorisation et mise en exergue des expériences de citoyenneté active comme lors de la pandémie du Covid 19 ou les apprenants ont démontré leurs capacités de mobilisation et d'entraide envers leurs futurs collègues.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1)

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?

Le catalogue détaillé des cours est disponible en Français sur notre site internet ainsi que le programme d'enseignement en Français et en Anglais par semestre.

Le catalogue détaillé des cours décrit pour chaque unité d'enseignement les objectifs et le contenu de la formation et il indique le champ de compétence correspondant à l'unité d'enseignement ainsi que le nombre d'ECTS correspondant.

Le programme d'enseignement indique par année et par semestre les unités d'enseignements qui sont dispensées ainsi que le nombre d'ECTS correspondants.

Nous précisons sur notre site internet que nos cours sont intégralement dispensés en Français et précisons le niveau linguistique minimum pour candidater à une mobilité d'étude et/ou de stage.

Notre programme de cours étant dicté par le référentiel de formation des professions de santé, celui-ci reste inchangé d'une année sur l'autre, sauf réforme. Nous n'avons donc que des mis à jours exceptionnels de nos données. De fait les étudiants entrants peuvent ainsi se positionner très tôt vers les unités d'enseignements qu'ils souhaitent suivre.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

Le choix a été fait de ne pas avoir de nombreux accords-interinstitutionnels et de privilégier des relations fortes avec les partenaires sélectionnés.

Des déplacements sur site sont effectués afin de réaliser les accords. Ces déplacements sont souvent couplés à une mobilité du personnel et permettent :

- De découvrir l'organisation de l'université d'accueil
- De découvrir l'organisation de la formation et des stages et de participer à des cours et à des visites de terrains de stages
- D'échanger sur les outils d'évaluations et la reconnaissance des ECTS
- De définir les critères spécifiques attendues dans les accords-interinstitutionnels (nombre de mobilité par an, durée, niveau de langue minimum, critère de sélection, date de candidature) ainsi que les informations logistiques nécessaires à l'organisation de la mobilité (assurances, logement, intégration des participants...)
- Améliorer les dispositifs de mobilité des étudiants et du personnel
- Préparer une communication sur le partenariat à destination des bénéficiaires...

Au regard des informations remontées, et après validation de la faisabilité du partenariat, un accord est établi entre les structures.

Le bureau des relations internationales est en charge de rédiger et de faire valider cet accord par le représentant légal de l'institution. Il est le contact privilégié de l'université partenaire et des étudiants pour toutes questions sur le fonctionnement de l'établissement ou sur un projet de mobilité.

Nous n'avons plus participé à des mobilités sortantes d'études et d'enseignements depuis quelques années, mais avons tout de même reçu quelques mobilités. Nous allons intensifier la promotion du programme Erasmus + afin de susciter d'avantage l'envie à nos étudiants de partir vers l'Europe et travaillons à la mise en place de mobilités d'études. Nous avons déjà quelques retours de nos étudiants sur des souhaits de départ. Ces nouvelles mobilités seront l'occasion de travailler avec de nouveaux partenaires et de réinterroger nos procédures de suivis et de gestions de nos accords interinstitutionnels.

L'université d'envoi est garante des souhaits de formation théorique et pratique de l'étudiant. C'est elle qui nous fait au BRI le contrat d'apprentissage dûment complété. Celui-ci est validé par l'équipe mobilité du campus puis signé par le directeur du campus.

Pour les étudiants et personnels sortants, toutes les données administratives du contrat de mobilité sont complétées par le bureau des relations internationales.

Les données pédagogiques sont inscrites lors de la collaboration entre l'étudiant et son référent pédagogique en fonction des souhaits et des objectifs pédagogiques attendues.

Le contrat est ensuite validé par le directeur de campus avant signature par l'étudiant. Le BRI est en charge du transfert du contrat entre les parties afin de signer le document dans les délais impartis.

L'un des freins importants à la mobilité du personnel réside dans le temps que celui-ci peut consacrer à une mobilité. Nos établissements sont de petites tailles et les absences ont un impact direct sur l'organisation du travail. Nous envisageons d'intégrer lors de la réflexion sur nos accords interinstitutionnels la possibilité d'un échange mutuels d'enseignants.

Support for outgoing students/staff *(n/a for Topic 1)*

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Notre préparation et notre accompagnement se fait en plusieurs étapes.

Dans notre procédure de validation des candidatures, nous demandons aux participants de préparer un dossier projet contenant :

- Une présentation du pays et de la ville d'accueil où se déroule la mobilité. (Histoire, géographie, climat, langue parlée, niveau de vie, particularités touristiques et culturelles...)
- La politique de santé du pays (Le système de santé, les établissements de soins, la situation sanitaire et sociale, etc.). Notre unique formation universitaire étant le diplôme d'état infirmier, il nous semble impératif de s'intéresser aux pratiques du pays d'accueil
- Une évaluation du budget (Hébergement, nourriture, transports, visites, loisirs)
- Une lettre de motivation personnelle (ce que le participant attend de cette mobilité à titre personnel et professionnel)

Pour un départ en groupe, la possibilité est donnée de travailler sur un dossier commun, sauf la lettre de motivation qui doit rester individuelle.

Ce dossier nous permet de nous assurer d'un premier niveau de connaissance du pays d'accueil.

Pour la partie linguistique, nous évoquons dès la présentation des mobilités aux étudiants la langue et le niveau prérequis en fonction de la destination choisie. Nous leur mettons à disposition des liens et des pistes pour s'exercer et progresser dès l'entrée dans le cursus. Nous vérifions le niveau de langue des étudiants au moment de la candidature. Nous demandons que nos étudiants sortants et entrants maîtrisent si possible le niveau B1 ou B2 selon le type de mobilité, mais ce critère n'est pas discriminant, il est indicatif.

Exemple :

- Nous les orientons vers des moyens souvent ludiques d'améliorer la pratique des langues (écouter de la musique et apprendre les paroles de chansons, fréquenter les cafés polyglottes, lire des livres bilingues, télécharger des applications type Duolingo ou Babbel), voyager...
- Cours gratuit en ligne : Terminologie clinique en anglais pour étudiants internationaux, l'espagnol pour bien communiquer dans le domaine des soins
- La région Grand-Est a également mis en place un site gratuit d'apprentissage des langues (Anglais, Espagnol, Allemand, Portugais, Chinois et Français) dédié au 15-29 ans.
- Les étudiants bénéficient de l'inscription sur la plateforme de soutien linguistique en ligne d'Erasmus+, réalisent les tests de niveau avant et au retour de mobilité. Ils peuvent être inscrits sur les cours proposés par la plateforme, selon leur niveau.

Une préparation d'une demi-journée à la mobilité est toujours effectuée par le groupe mobilité afin de préparer les sortants sur les thèmes suivants et répondre à leurs dernières interrogations :

- Préciser les conditions d'accueil sur site: où se rendre (adresse, téléphone), qui vous accueille (nom et qualité)
- Préciser les conditions, procédures en cas de difficultés rencontrées pour le voyage, l'hébergement ...
- Procédure à suivre si des difficultés sont rencontrées sur le site pour l'apprentissage théorique et/ou pratique
- Liens pédagogiques à établir entre le campus et l'étudiant sortant
- Rappel sur les attendus en termes de comportement, d'apprentissage, de respect des normes culturelles et sociales

Nous accompagnons les étudiants et membres du personnel sortant dans l'intégralité de la préparation de la mobilité. Des informations sont fournies sur les obligations administratives inhérente à la mobilité (assurance RC-voyage-professionnelle, visa, vaccin...). Nous mettons à leur disposition le guide des stages en Europe publié par Euro-guidance.

Nous conservons également les données de séjour des anciens participants et pouvons ainsi transmettre les informations de type hébergement. Les participants s'engagent également à être ressource et conseil pour les nouveaux bénéficiaires.

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Dans le but de préparer au mieux les candidats à une mobilité vers nos campus, nous travaillons à la rédaction d'un livret d'accueil qui apportera des informations pratiques indispensables à la réussite de la mobilité. Ce livret reprendra des informations de type :

- Une présentation du bureau des relations internationales et du groupe mobilité de nos campus reprenant entre autre les noms, prénoms, adresse mail et téléphone
- La présentation de l'IRFSS Grand-Est est des formations dispensés sur nos 5 sites de formations
- Les démarches administratives (pièces à fournir, information sur les comptes bancaires et les assurances)
- La santé (CEAM, mutuelle, accès aux soins, les remboursements, les ordonnances, les pharmacies)
- La vie étudiante (information sur les terrains de stage, accès au centre de ressources documentaires et multimédias, le bureau des étudiants, Erasmus student network)
- Information pratique (comment et où trouver un logement, glossaire lié aux locations, information sur la CAF)
- Les transports sur les villes de nos campus
- Les coordonnées des offices de tourisme et des sites internet des villes de nos campus
- Une indication de budget (logement, nourriture, transports urbain, loisirs)
- Les numéros d'urgence

Il est demandé un tutorat par les pairs à nos étudiants et membres du personnel afin de faciliter l'intégration dans la vie sociale, culturelle et professionnelle. Les membres de l'association des étudiants sont également sollicités pour accueillir, orienter et intégrer les étudiants entrants.

En retour, nous demanderons à nos futurs étudiants entrants de participer à des réunions de présentation des mobilités à nos futurs apprenants comme nous le faisons déjà avec nos étudiants sortants.

Les étudiants entrants suivent les mêmes cours magistraux que les étudiants fréquentant l'université régulièrement, il contribue au même travaux dirigés et font pleinement parties de nos étudiants. Afin de s'assurer de l'équité de traitement eu égard à la langue pratiquée, les évaluations des étudiants entrants ne sont faites qu'à l'orales.

Les étudiants entrants bénéficieront du même accompagnement pédagogique que les étudiants

fréquentant régulièrement nos instituts. Ils seront suivis par un référent pédagogique unique tout au long de leur mobilité.

Nous encourageons les étudiants entrants à participer aux cours de langue dispensés par les universités de Lorraine et de Champagne-Ardenne

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).

Tous les crédits obtenus lors d'une mobilité d'étude sortante sont validés par l'université d'accueil. Ils sont entièrement reconnus par notre établissement. Ils figurent dans la synthèse de mobilité d'études, dans les relevés de notes des étudiants. De plus, les étudiants disposent des Europass mobilité et des suppléments au diplôme.

Pour la mobilité de stage sortante, nous transmettons une feuille d'évaluation des compétences en stage. Au retour de cette feuille dûment complétée, nous validons le stage en terme d'ECTS sur la base des remarques et appréciations.

Pour les mobilités entrantes, les notes sont transmises à l'étudiant ainsi qu'à l'université partenaire après la commission d'attribution des crédits au plus tard dans les 15 jours suivants la fin du semestre.

Nous pratiquons également la transcription des notes selon l'échelle de transcription des ECTS

| Echelle ECTS | Ratio | Correspondance Note | Mention |
|--------------|-------|---------------------|--|
| A | 10% | 17,1 - 20 | Excellent |
| B | 25% | 15,1 - 17 | Très bien |
| C | 30% | 13,1 - 15 | Bien |
| D | 25% | 11,1 - 13 | Satisfaisant |
| Echelle ECTS | 10% | 10 - 11 | Passable |
| FX | / | 8 - 9,9 | Insuffisant (un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi des crédits) |
| FX | / | < 8 | Insuffisant (un travail supplémentaire considérable est nécessaire) |

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

Le développement des mobilités du personnel est porté et encouragée par la Croix-Rouge française ainsi que par l'IRFSS Grand-Est. Elles sont indispensables pour améliorer la connaissance des pratiques de soins dans les pays de nos partenaires et ainsi mieux accompagner les étudiants sortants et mieux accueillir les entrants.

L'intégralité du personnel (enseignant, administratif, documentaliste, digitalisation..) est informée des différentes actions menées à travers le programme Erasmus+ via des réunions d'information, lors de réunions d'équipes ou pédagogiques. Afin de donner une information la plus complète possible sur les opportunités du programme Erasmus+, une présentation du programme sera faite par un représentant le bureau des relations internationales à tous les nouveaux salariés lors de leur embauche.

Pour tout projet de mobilité, la direction de l'établissement ainsi que le Bureau des Relations Internationales restent à disposition du personnel dans l'accompagnement et la réalisation de ces projets.

Afin de continuer à développer, promouvoir et faciliter la mobilité du personnel, nous sommes en contact permanent avec nos universités partenaires afin de connaître les différentes offres de formation ou possibilités d'enseignement qu'ils peuvent fournir. Nous travaillons actuellement à un catalogue référentiel des exemples de projet de mobilité susceptible d'intéresser nos collaborateurs. Nous les incitons également à consulter la plateforme StaffWeek afin de prendre connaissance des différentes opportunités proposées.

Les mobilités sont évoquées et valorisées lors des entretiens professionnels annuels avec leur manager

et la reconnaissance de ces mobilités pourra se faire par le biais de la cartographie des compétences.

Nous avons le projet de reprendre la formation et l'initiation à des langues étrangères pour tous les salariés le souhaitant dans le cadre du plan de formation de l'établissement et par le biais de tous les financements possibles (Plan de formation, Compte personnel de formation, soutien organisationnel Erasmus +, OPCO)

Une attention sera portée à l'expérience internationale et au niveau de langue du personnel nouvellement recruté afin de faciliter les mobilités dans le futur.

Afin de donner l'accès au plus grand nombre de salariés à ces mobilités, un accent important sera porté sur l'organisation pédagogique afin d'assurer le remplacement des personnels sortants. Des engagements d'échange de personnel entre les EES seront également étudiés.

Le service des ressources humaines de l'Irfss Grand-Est sera impliqué dans l'ensemble de ces processus.

3.3 Cooperation projects

| |
|--|
| Cooperation activities |
| <p>Promotion of cooperation projects <i>(n/a for Topic 1)</i></p> <p><i>Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.</i></p> <p>Les projets de coopération pour lesquels nous serons partenaire ou coordinateur contribueront à une forte ouverture à l'international de notre institut. Ils renforceront et contribueront à renforcer ou initier des collaborations avec des acteurs très différents, universités, entreprises, associations, collectivités locales...</p> <p>Outre l'implication de notre personnel, nous souhaiterions envisager d'intégrer nos étudiants et nos partenaires des terrains de stage sur les projets de collaboration. En effet, les projets auxquels nous souhaitons participer doivent répondre aux enjeux des étudiants que nous formons et des acteurs qui pratiquent le terrain au quotidien.</p> <p>D'ici 2027, nous envisageons de travailler au niveau de l'IRFSS Grand-Est sur nos deux premiers projets.</p> <p>L'internationalisation, l'innovation et l'inclusion étant les axes forts de la stratégie de notre institut régional de formation, notre engagement sur ces actions doit nous permettre d'y répondre pleinement.</p> <p>Les productions résultant de ces projets seront présentées à notre personnel et à nos étudiants mais également transmises à l'intégralité de notre réseau de formation Croix-Rouge Française.</p> <p>Elles pourront également selon la thématique être remise à nos partenaires locaux, la Région Grand-Est, l'ARS, les OPCO, pôle emploi, nos différents terrains de stages.</p> <p>Ces présentations pourront se faire lors d'évènements spéciaux mais aussi durant les Erasmus Days.</p> <p>La participation, les attendues, les travaux et les résultats seront publiés et mis à jour régulièrement sur notre site web.</p> |
| <p>Support engagement <i>(n/a for Topic 1)</i></p> <p><i>Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.</i></p> <p>Le montage du projet avec les différents acteurs des pays concernés se fera avec l'aide du BRI.</p> <p>Afin de permettre à ces projets d'être menés à bien par notre personnel, il est indispensable de leur permettre d'octroyer le temps nécessaire à l'exécution de cette mission. Grâce aux fonds Erasmus+</p> |

dédiés à ces projets, nous pourrions envisager le renforcement des équipes sur la base estimative du temps à accorder au projet. Des gratifications pourront être versées selon les activités et l'apport institutionnel du projet.

Comme pour les mobilités du personnel, la participation à des activités transnationales sera évoquée et valorisée lors des entretiens professionnels annuels avec leur manager et la reconnaissance de ces activités pourra se faire par le biais de la cartographie des compétences.

Une présentation de la production à l'ensemble des salariés de la filière formation Croix-Rouge française pourra être faite grâce à l'organisation régulière d'événement numérique permettant l'échange sur une thématique choisie.

4. DECLARATIONS

| Commitment to the ECHE Charter | |
|--|-----|
| <p>By submitting this application, the institution:</p> <ul style="list-style-type: none"> acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter. accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx | YES |

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

| HISTORY OF CHANGES | | |
|--------------------|------------------|----------------------------|
| VERSION | PUBLICATION DATE | CHANGE |
| 1.0 | 15.04.2021 | Initial version (new MFF). |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus
pour l'Enseignement Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 50 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

| HISTORIQUE DES CHANGEMENTS | | |
|-----------------------------------|-------------------------|--|
| VERSION | DATE PUBLICATION | CHANGEMENT |
| 1.0 | 11.02.2020 | Version initiale |
| 1.1 | 04.03.2020 | Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus |

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

| | |
|--|-----------|
| PROPOSITION (PART B) | 2 |
| PAGE de couverture | 5 |
| ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS | 7 |
| 1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus | 10 |
| 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus..... | 10 |
| 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie | 10 |
| 2. Mise en œuvre des principes fondamentaux | 15 |
| 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux | 15 |
| 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité | 17 |
| 2.3. A des fins de visibilité | 18 |

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.

- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long

de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre

des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant :

https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

La dimension internationale est au cœur de la mission de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

La stratégie d'internationalisation de l'Irfss – Site de Metz s'inscrit dans la continuité du plan d'action national de la Croix-Rouge française, et fait partie intégrante du plan d'évolution et de développement de sa filière Formation.

La Croix-Rouge française partage les valeurs prônées par le programme Erasmus+, et cherche à travers ses différentes actions à construire une société plus inclusive et tournée vers l'autre. Nous croyons que toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie, inclusif et de qualité, afin de maintenir ou d'acquérir des compétences lui permettant de participer pleinement à la société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail.

Notre établissement situé dans la région Grand-est est largement sensibilisé à l'ouverture sur d'autres pays Européens, notre région étant localisée au carrefour de trois frontières (Belgique, Luxembourg, Allemagne). Le tissu social de notre région est constitué de populations issues de nombreux flux migratoires de l'Europe du Sud et de l'Est mais également des pays d'Europe du Nord. Ces publics sont en demande de soins et sont parfois confrontés à des difficultés lors de leurs prises en charge, celles-ci n'intégrant pas leurs spécificités culturelles.

L'accès à la mobilité permettra à tous nos étudiants infirmiers de construire leur identité professionnelle à travers une ouverture d'esprit, une plus grande autonomie, une adaptabilité, la connaissance de soi, l'acquisition de compétences interculturelles et linguistiques ainsi qu'une connaissance des systèmes de santé et des pratiques soignantes hors de nos frontières et enfin le développement d'une culture européenne.

Nous avons à cœur de développer des formations qui s'adressent à toutes les catégories d'apprenants : âges différents, origines culturelles et socio-économiques variées, personnes handicapées, migrants. Tous les dossiers de demandes en mobilités des étudiants entrants et sortants sont étudiés en fonction d'une grille de critères unique, à la connaissance de tous et ne permettant aucune discrimination. Un accompagnement dès l'entrée en formation est mis en place afin de permettre l'accès à la mobilité à chacun de nos étudiants.

Le programme Erasmus+ participe à la stratégie de modernisation de notre établissement puisqu'il va nous permettre de travailler sur des projets transnationaux innovants, de mettre en œuvre des initiatives communes, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur plusieurs réseaux pour développer nos projets de formation : réseau de 12 instituts régionaux de formations sanitaires et sociales Croix-Rouge française, réseau de 600 établissements Croix-Rouge française, conseils régionaux, réseau professionnels sanitaires et sociaux, partenaires Erasmus et internationaux...

Nous avons fait évoluer notre organisation en créant un bureau des relations internationales, et une équipe pédagogique avec des missions spécifiques pour le développement et la promotion des mobilités auprès de la direction administrative de notre établissement, de nos étudiants et des différents collaborateurs de notre institut.

Notre premier objectif à travers la création du bureau des relations internationales est de renforcer notre opérationnalité et d'accroître les mobilités entrantes et sortantes. Nous souhaitons fidéliser les partenariats existants et en créer de nouveaux. Ce bureau des relations internationales est commun aux quatre instituts de formation de la Croix-Rouge française de la région Grand-Est. Cette synergie nous permettra une plus grande offre et nous donnera une meilleure visibilité extérieure et en interne.

L'ouverture aux pays non-européens que représente la Mobilité Internationale de Crédits est un aspect présent dans l'ADN de la Croix-Rouge française. Nous envoyons depuis de nombreuses années nos étudiants en stage de « solidarité internationale » aux quatre coins du monde, via nos sociétés sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ou bien via des accords bilatéraux avec nos partenaires. Grâce au programme Erasmus+, nous avons l'opportunité de changer de paradigme dans nos relations avec ces pays, pour mettre en place des coopérations durables et surtout réciproques. Cette facette du

programme nous permettra d'intensifier les mobilités et la coopération internationales avec ces partenaires. Nous espérons ainsi contribuer au développement humain et institutionnel dans ces pays, pour construire des sociétés plus résilientes et renforcer la confiance entre les cultures.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Notre premier objectif est de développer, consolider et intensifier les mobilités de stage et d'études existantes de nos étudiants infirmiers. Dans ce but, un bureau des relations internationales vient d'être créé au sein de notre institut et nous renforçons actuellement des équipes pédagogiques encadrant le projet mobilité. Nous avons aussi intégré la dimension internationale dans le processus pédagogique dès la rentrée afin d'inciter les étudiants à s'engager dans ces projets, les préparer au mieux à maîtriser toutes les exigences pour réussir ces parcours et valoriser l'ouverture culturelle dans le parcours pédagogique.

A partir de ce premier objectif, nous nous appuyerons sur ce savoir-faire pour envisager l'ouverture des mobilités à des stagiaires de niveau V en cursus Aide-soignant et auxiliaire-puériculture.

Un encadrement important devra être fait en tenant compte des niveaux de nos stagiaires afin d'accéder à une ouverture culturelle, un enrichissement personnel et leur offrir la possibilité de réussir cette mobilité internationale. Nos valeurs Croix-Rouge française nous imposent de rechercher cette sécurisation du parcours afin de permettre aux plus démunis de réussir ceux-ci et lutter ainsi contre tout risque de laisser ces opportunités à une forme « d'élite » parmi ces apprenants.

Dans cette logique, nous souhaitons aussi enrichir nos travaux avec des partenaires européens sur le développement des « capacités » (capabilities) parmi nos apprenants. Ce concept, issu des travaux de Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, puis décliné sur le champ de la formation et des compétences, est déjà travaillé dans plusieurs pays européens afin de permettre à chaque individu d'apprendre à « développer ses capacités à développer ses capacités » : une « méta compétence » pour renforcer la liberté de chacun à mobiliser les ressources existantes, en lui et autour de lui, pour décider de ce qui est bon pour lui. Ce concept est promu actuellement en France par Cynthia Fleury, titulaire de la Chaire "Humanités et Santé[]" au Conservatoire national des arts et métiers et directrice de la chaire de philosophie à l'hôpital Sainte-Anne du GHU Paris psychiatrie et neurosciences. Nous avons commencé à l'adapter à notre approche pédagogique dans un triple objectif :

- Lutter contre les abandons et rupture de parcours de formations : permettre aux apprenants rencontrant des difficultés « périphériques » à leur parcours de formation d'apprendre de ces difficultés pour les résoudre et renforcer ainsi leur confiance en eux et leur image personnelle, mais aussi capacité à apprendre à travers les difficultés vécues.
- Permettre aux jeunes diplômés de devenir pleinement acteur de leur future vie professionnelle : ces jeunes diplômés volontaires pour développer cette « capacité » seront ainsi encore plus sensibilisés à l'importance de gérer leurs compétences et formation tout au long de celle-ci, et ils seront pleinement en capacité de prendre la bonne décision par rapport à leur besoin. Mais aussi pour apprendre plus globalement de tous les problèmes qu'ils pourront rencontrer sur leur chemin de vie.
- Préparer les jeunes diplômés à intégrer les nouvelles exigences de leur environnement professionnel et à apprendre de celles-ci : sensibiliser les futurs diplômés, à travers cette approche, à développer une nouvelle relation future aux patients comme au sein des collectifs de travail, dans un contexte où la pression est toujours plus forte, les relations plus complexes et la charge de travail importante. Cet enjeu est encore plus accru en situation de crise sanitaire actuelle et à venir.

Nous souhaitons mettre en place des Mobilités internationales de crédits. Pour cela nous pourrions nous appuyer sur le réseau national des instituts de formations de la Croix-Rouge française afin d'établir des accords de coopération avec des universités des pays du programme Erasmus + et des pays

partenaires du programme Erasmus.

Nous avançons ainsi pas à pas à travers les possibilités offertes par le programme Erasmus, afin d'en tirer le maximum et le faire évoluer en même temps que notre projet d'établissement.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Notre approche s'inscrit dans une logique systémique qui associe les étudiants, les salariés (formateurs et fonction supports) et les acteurs de notre environnement Croix-Rouge, y compris les bénévoles afin d'atteindre les objectifs suivants dans les années à venir :

- Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs :

L'objectif à travers la mobilité étudiante et enseignante est de permettre l'accès à des niveaux d'études et de qualification supérieurs. Améliorer l'accompagnement de nos étudiants à travers un programme de recherche sur les capacités afin de lutter contre les ruptures et abandons de parcours et sécuriser l'accès à l'emploi lors de la prise de fonction et lors de mois suivants l'embauche. Cela permettra aussi de doter chaque diplômé de la capacité à gérer son évolution professionnelle et ses compétences individuelles et professionnelles, mais aussi une nouvelle relation aux patients et aux autres soignants

- Indicateurs quantitatifs : Niveau de formations de nos formateurs et nombre d'apprenants engagés dans un parcours international
- Indicateurs qualitatifs : Taux de satisfaction de nos apprenants, abandons et ruptures de parcours

- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :

La démarche de certification engagée par l'IRFSS permet de réinterroger nos stratégies pédagogiques afin de garantir une qualité de nos programmes de formation. Ainsi la certification réalisée chaque année et dont les résultats seront publiés sur notre site permettra de garantir à nos partenaires une qualité de nos offres de formation à destination des participants à la mobilité.

- Indicateurs qualitatifs : renouvellement de notre certification qualité et taux de non-conformité sur le plan de la mobilité internationale

- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération internationale :

La mobilité entrante et sortante a réinterrogé nos pratiques pédagogiques et en a intégré de nouvelles, par exemple les simulations des soins avec la création d'un laboratoire de simulation doté de mannequins à haute-fidélité. Les rencontres avec nos partenaires ont une incidence sur la conduite des travaux de recherche effectués par nos étudiants. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique afin d'identifier des pratiques innovantes pour améliorer la qualité de notre enseignement.

- Indicateur quantitatif : nombre d'innovation réalisé chaque année
- Indicateur qualitatif : nature et impact de ces innovations

- Améliorer la gouvernance et le financement :

La mobilité a réinterrogé notre gouvernance par la mise en place dans les mois à venir d'une cellule de coordination régionale. Cela permettra de bénéficier d'informations claires et mises à jour et facilitera la mise en œuvre de notre stratégie. Quant au volet financement, cette cellule permettra de suivre de manière distincte la ligne budgétaire dédiée au Programme. L'objectif de cette cellule sera d'aider et d'accompagner tout étudiant afin de garantir une équité d'accès à la mobilité.

Nous encourageons les étudiants à se mobiliser à travers leur association afin de collecter des financements supplémentaires par le biais de diverses actions : ventes de produits dérivés, recherche de partenaires financiers et d'aides auprès de tout institut.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Tous les dossiers de demandes en mobilités des étudiants entrants et sortants sont étudiés en fonction d'une grille de critères unique, à la connaissance de tous et ne laissant pas place à la discrimination. Un accompagnement dès l'entrée en formation est mis en place afin d'aider chacun de nos étudiants de pouvoirs accéder à la mobilité.

La lutte contre l'exclusion et la précarité reste un enjeu important pour la Croix-Rouge Française. Dans ce but, notre établissement conçoit et développe des projets de formation pour permettre aux bénéficiaires de nos formations et à notre personnel d'accéder à la formation et à l'emploi, ou de sécuriser leur parcours dans l'emploi.

Nous garantissons une gestion efficiente et équitable des bourses Erasmus +.

Nous informons et accompagnons nos étudiants pour bénéficier de bourses de mobilité du Conseil Régional Grand-Est.

Lors de la présentation des mobilités internationales à nos apprenants, une estimation des coûts de la mobilité est présentée ainsi que le montant des bourses Erasmus + et du Conseil Régional Grand-Est.

Nous mentionnons la possibilité d'obtenir des fonds Erasmus + supplémentaires pour les étudiants en situation de handicap couvrant l'intégralité des coûts additionnels liés au handicap et ceux d'un éventuel accompagnant, ainsi qu'un possible soutien technique et pédagogique adaptés. Des bourses du Conseil-Régional Grand-est complémentaires sont également accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un plan d'accessibilité de nos bâtiments est établi et sera entièrement concrétisé avant la fin du programme à venir. Des places de parking sont réservées pour les personnes en situations de handicap.

Une étude des arguments présentés par nos étudiants représentant pour eux un frein à la mobilité est systématiquement réalisée afin de nous permettre de mieux comprendre les blocages rencontrés.

Nous accompagnons l'étudiant dans la construction pédagogique s'inscrivant dans son cursus, et sécurisons également l'étudiant sur la faisabilité financière de son projet de mobilité

L'équipe pédagogique et le bureau des relations internationales sont présents afin de soutenir tous les projets, nous portons une attention spécifique au message diffusé ayant à cœur que chacun se sente concerné par l'opportunité d'effectuer une mobilité et ce quel que soit le niveau scolaire, les aptitudes linguistiques, les contraintes familiales ou médicales, les difficultés financières.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Bien que l'initiative Carte étudiante européenne ne soit pas encore obligatoire, nous avons déjà commencé à nous renseigner et souhaitons vivement mettre en place les outils proposés. Ceux-ci nous permettront de gagner un temps non-négligeable dans la gestion administrative des mobilités étudiantes, grâce à sa dématérialisation. De plus, nous avons le sentiment que la carte d'étudiant européenne renforcera le sentiment d'appartenance à l'Europe de nos étudiants, les rassurera quant à leur accès aux services étudiants, et les incitera peut-être à réaliser davantage de mobilités.

Nous prévoyons de suivre le calendrier de déploiement de l'initiative, au fur et à mesure que les différentes fonctionnalités entreront en service. Voici notre calendrier prévisionnel :

- Été 2020 : Création d'un compte sur Erasmus Dashboard pour notre établissement
- Rentrée 2020 : Information aux étudiants concernant l'application Erasmus+ et ses fonctionnalités. Information intégrée par la suite à toutes les présentations Erasmus+ à destination des étudiants
- Année 2020-2021 : Formation des membres du Bureau des Relations Internationales à l'utilisation de Erasmus Dashboard et des différents outils de l'initiative
- Automne-Hiver 2020 : Renouvellement de nos accords interinstitutionnels de manière dématérialisée grâce à l'IIAM (après l'obtention des résultats de la charte ECHE)
- Rentrée 2021 : Délivrance de cartes d'étudiant européennes, en partenariat avec notre université de rattachement : Université de Lorraine
- Année 2021-2022 : Utilisation du module de gestion en ligne « contrats pédagogiques - études et stages » pour toutes les mobilités étudiantes à partir de cette année, grâce à l'interconnexion avec Mobility Tool+
- Année 2022-2023 : Nominations de tous nos étudiants en mobilité à partir de cette année, via le module « sélection et affectation des étudiants Erasmus »
- Année 2023-2024 : Utilisation du module « relevés de notes »
- Année 2024-2025 : Déploiement de l'identifiant unique européen pour les étudiants et de la plateforme de service public numérique « enseignement supérieur » (services aux étudiants et aux établissements)

Afin d'accompagner le déploiement de l'initiative lors de ces différentes étapes, nous aurons le soutien d'un groupe de travail « Mobilité » au siège de la Croix-Rouge française, qui réunit les coordinateurs Erasmus de chaque IRFSS en France. Il nous permettra de nous entraider, de réaliser les démarches ensemble. Des formations à l'utilisation des différents outils pourront être proposées au sein du groupe si nécessaire. Le calendrier de déploiement ci-dessus fera l'objet de points réguliers lors des réunions de travail de ce groupe.

Enfin, il est important de souligner que le déploiement de cette initiative, qui vise à réduire considérablement l'usage du papier, fait aussi partie des actions que nous promovons pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette initiative est donc doublement importante puisqu'elle nous permettra de limiter davantage l'empreinte carbone du programme Erasmus dans notre IRFSS.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Notre établissement ainsi que la Croix-Rouge Nationale s'inscrivent actuellement dans une démarche de RSO (responsabilité sociétale des organisations).

A ce jour nous encourageons nos étudiants et notre personnel à l'utilisation de transport à faible impact carbone dans leurs déplacements quotidiens. Grâce à la possibilité offerte par le nouveau programme

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Erasmus +, nous pourrions aider financièrement les bénéficiaires utilisant des transports plus propres pour leurs mobilités en utilisant la ligne budgétaire « coûts exceptionnels ».

Nous favorisons la dématérialisation de tous nos documents (courriels privilégiés pour les envois internes et externes à l'organisation, plateforme e-learning pour les étudiants, serveur partagé pour le personnel) afin de réduire au maximum la consommation de fournitures de bureau : encre, papier, plastique...)

Des bacs de tri sélectif sont mis à disposition dans notre établissement.

Un Relamping du bâtiment est en cours et se poursuivra dans les prochains mois jusqu'au changement complet de toutes nos anciennes ampoules très énergivores. Le remplacement par des LED plus respectueuses de l'environnement aura un impact direct sur notre consommation énergétique.

Nous envisageons également la pose de détecteurs de présence aux abords du bâtiment afin d'éviter un éclairage superflu.

Afin de pallier la destruction des sites de nidifications en milieu urbain, des nichoirs à oiseaux seront installés en façade de notre établissement.

Nous projetons l'installation d'un parking à vélos pour encourager les transports verts.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Nous encourageons l'engagement de nos étudiants dans les actions humanitaires auprès de la Croix-Rouge Française et d'autres associations sur le territoire afin de leur donner l'opportunité de vivre des expériences et de développer des compétences en tant que citoyen dans le domaine social.

Notre appartenance à la Croix-Rouge française et notre collaboration effective avec les bénévoles de l'association sont des atouts pour notre établissement et pour les étudiants.

Nous pouvons aisément mettre en relation les parties intéressées afin que les étudiants entrants découvrent les activités de la CRF et contribuent aux actions de l'association : distribution alimentaire, vestiboutique, SAMU social, etc...

De la même façon, les étudiants entrants pourraient s'engager dans l'accompagnement des publics les plus fragiles et les plus vulnérables à travers des actions de Santé Publique et, ou des actions éducatives.

Ils pourraient également accompagner les formateurs et les apprenants de l'institut dans l'apprentissage ou le perfectionnement à l'usage de leur langue d'origine. Nous envisagerons également de les solliciter auprès de publics extérieurs (enfants, personnes âgées) qui pourraient bénéficier de ces apprentissages.

Un tutorat étudiant entrant / étudiant de l'institut est effectif et doit être encouragé afin de favoriser les échanges interculturels d'une part mais également afin de favoriser l'intégration de l'étudiant entrant et de lui permettre d'intégrer plus rapidement certains codes sociaux liés à notre culture et certains repères environnementaux. Des programmes d'intégration pourront être travaillés et planifiés par les étudiants impliqués dans ce tutorat.

Les étudiants sortants sont actifs dans leur projet de mobilité. Ils organisent soit en collaboration avec l'association étudiante de l'institut soit à titre privé des actions afin de récolter des fonds ou du matériel (pédagogique, de soins, etc...) à destination du pays d'accueil.

Nous proposerons de les impliquer dans des actions d'éducation à la santé dans ces pays et de faire un retour d'expérience auprès de leur promotion.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Notre institut de formation applique le système de transfert de crédits ECTS afin d'assurer la transparence et la reconnaissance des études, où un semestre correspond à 30 ECTS et une année académique à 60 ECTS.

Chaque semaine de stage effectuée représente 1 ECTS.

Pour assurer la transparence auprès de nos étudiants, le catalogue de formation est publié sur notre site internet ; il reste inchangé d'une année sur l'autre (sauf réforme) car il nous est dicté par le référentiel de formation des professions de santé. Une plateforme en ligne met également tous les documents nécessaires aux étudiants (planning de cours, contenus d'enseignements, lieu de stage possible).

Pour les mobilités sortantes, un contrat de mobilité et une convention de stage sont signés entre l'étudiant, l'institut de formation et l'organisme d'accueil avant le départ en mobilité précisant:

- les spécialités de services de soins souhaitées
- les objectifs de stage pour le développement des connaissances et l'acquisition de compétences
- pour une mobilité d'études, les enseignements devant être suivis ainsi que le nombre d'ECTS afférents

L'étudiant formule ses vœux de parcours de formation, en accord et avec un accompagnement pédagogique d'un formateur référent.

Tous les crédits obtenus lors d'une mobilité sont entièrement reconnus par notre établissement. Ils figurent dans la synthèse de mobilité (stage et/ou études) dans les relevés de notes des étudiants. De plus, les étudiants disposent des Europass mobilité et des suppléments au diplôme.

Pour les mobilités entrantes, le dispositif de crédit et d'appréciation des connaissances théoriques et des compétences développées en stages est exactement le même que celui mis en œuvre pour nos étudiants.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

L'intégralité du personnel (enseignant, administratif, documentaliste, digitalisation..) est informée des différentes actions menées à travers le programme Erasmus via des réunions d'information, lors de réunions d'équipes ou pédagogiques.

Pour tout projet de mobilité, la direction de l'établissement ainsi que le Bureau des Relations Internationales restent à disposition du personnel dans l'accompagnement et la réalisation de ces projets.

Afin de continuer à développer, promouvoir et faciliter la mobilité du personnel, nous sommes en contact permanent avec nos universités partenaires afin de connaître les différentes offres de formation ou possibilités d'enseignement qu'ils peuvent fournir.

Les mobilités sont évoquées et valorisées lors des entretiens professionnels annuels.

Nous avons le projet de reprendre la formation et l'initiation à des langues étrangères pour tous les salariés le souhaitant dans le cadre du plan de formation de l'établissement et à par le biais de tous les financements possibles (Plan de formation, Compte personnel de formation, soutien organisationnel Erasmus +, OPCA)

Une attention sera portée à l'expérience internationale et au niveau de langue du personnel nouvellement recruté afin de faciliter les mobilités dans le futur.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Nous souhaitons participer aux journées Erasmus Days afin de promouvoir la mobilité Européenne mais également la culture Européenne.

Des campagnes de promotion de nos activités sont visibles sur le site de l'IRFSS, sur les réseaux sociaux, dans des salons, lors de la journée porte ouverte.

Création en cours d'un espace d'information à la mobilité dans l'institut présentant les pays éligibles dans le cadre d'Erasmus + et nos établissements partenaires

Un retour sur expérience est présenté par les étudiants partis en mobilité à leurs pairs.

La déclaration de stratégie sera mise à jour dès que nécessaire et sera disponible à l'adresse suivante :

<https://irfss-grand-est.croix-rouge.fr/Mobilite-internationale/ErasmusGrandEst>

La présente charte sera prochainement consultable sur notre site en Français et en Anglais

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Les présentations et communications sont orchestrées par les référents Erasmus en lien avec les formateurs des promotions concernées.

L'ensemble des textes concernant la vie institutionnelle et l'accompagnement des étudiants et élèves font l'office d'un partage au sein de l'équipe pluri-professionnelle (dont le personnel administratif et la documentaliste). Cette politique permet d'accueillir le questionnement de l'apprenant et de l'orienter sur la personne ressource adéquate.

La plateforme numérique de la Croix-Rouge facilite le partage et l'accès aux ressources documentaires.

Les référents supervisant les projets de mobilité internationale en lien avec la direction s'assurent de l'application des recommandations de la charte.

La newsletter de l'institut régionale de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge Française va prochainement intégrer une rubrique mobilité.

Des messages et informations sur les mobilités internationales seront présentées sur des écrans TV diffusant des informations en continue à l'accueil de l'institut.



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus
pour l'Enseignement Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 50 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

| HISTORIQUE DES CHANGEMENTS | | |
|-----------------------------------|-------------------------|--|
| VERSION | DATE PUBLICATION | CHANGEMENT |
| 1.0 | 11.02.2020 | Version initiale |
| 1.1 | 04.03.2020 | Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus |

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

| | |
|--|-----------|
| PROPOSITION (PART B) | 2 |
| PAGE de couverture | 5 |
| ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS | 7 |
| 1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus | 10 |
| 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus..... | 10 |
| 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie | 10 |
| 2. Mise en œuvre des principes fondamentaux | 15 |
| 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux | 15 |
| 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité | 17 |
| 2.3. A des fins de visibilité | 18 |

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

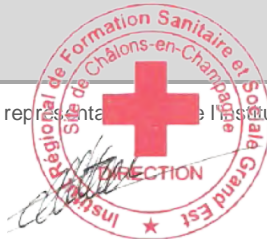
- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La dimension internationale est au cœur de la mission de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

La stratégie d'internationalisation de l'Irfss – Site de Chalons s'inscrit dans la continuité du plan d'action national de la Croix-Rouge française, et fait partie intégrante du plan d'évolution et de développement de sa filière Formation.

La Croix-Rouge française partage les valeurs prônées par le programme Erasmus+, et cherche à travers ses différentes actions à construire une société plus inclusive et tournée vers l'autre. Nous croyons que toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie, inclusif et de qualité, afin de maintenir ou d'acquérir des compétences lui permettant de participer pleinement à la société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail.

Notre établissement situé dans la région Grand-est est largement sensibilisé à l'ouverture sur d'autres pays Européens, notre région étant localisée au carrefour de trois frontières (Belgique, Luxembourg, Allemagne). Le tissu social de notre région est constitué de populations issues de nombreux flux migratoires de l'Europe du Sud et de l'Est mais également des pays d'Europe du Nord. Ces publics sont en demande de soins et sont parfois confrontés à des difficultés lors de leurs prises en charge, celles-ci n'intégrant pas leurs spécificités culturelles.

L'accès à la mobilité permettra à tous nos étudiants infirmiers de construire leur identité professionnelle à travers une ouverture d'esprit, une plus grande autonomie, une adaptabilité, la connaissance de soi, l'acquisition de compétences interculturelles et linguistiques ainsi qu'une connaissance des systèmes de santé et des pratiques soignantes hors de nos frontières et enfin le développement d'une culture européenne.

Nous avons à cœur de développer des formations qui s'adressent à toutes les catégories d'apprenants : âges différents, origines culturelles et socio-économiques variées, personnes handicapées, migrants. Tous les dossiers de demandes en mobilités des étudiants entrants et sortants sont étudiés en fonction d'une grille de critères unique, à la connaissance de tous et ne permettant aucune discrimination. Un accompagnement dès l'entrée en formation est mis en place afin de permettre l'accès à la mobilité à chacun de nos étudiants.

Le programme Erasmus+ participe à la stratégie de modernisation de notre établissement puisqu'il va nous permettre de travailler sur des projets transnationaux innovants, de mettre en œuvre des initiatives communes, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur plusieurs réseaux pour développer nos projets de formation : réseau de 12 instituts régionaux de formations sanitaires et sociales Croix-Rouge française, réseau de 600 établissements Croix-Rouge française, conseils régionaux, réseau professionnels sanitaires et sociaux, partenaires Erasmus et internationaux...

Nous avons fait évoluer notre organisation en créant un bureau des relations internationales, et une équipe pédagogique avec des missions spécifiques pour le développement et la promotion des mobilités auprès de la direction administrative de notre établissement, de nos étudiants et des différents collaborateurs de notre institut.

Notre premier objectif à travers la création du bureau des relations internationales est de renforcer notre opérationnalité et d'accroître les mobilités entrantes et sortantes. Nous souhaitons fidéliser les partenariats existants et en créer de nouveaux. Ce bureau des relations internationales est commun aux quatre instituts de formation de la Croix-Rouge française de la région Grand-Est. Cette synergie nous permettra une plus grande offre et nous donnera une meilleure visibilité extérieure et en interne.

L'ouverture aux pays non-européens que représente la Mobilité Internationale de Crédits est un aspect présent dans l'ADN de la Croix-Rouge française. Nous envoyons depuis de nombreuses années nos étudiants en stage de « solidarité internationale » aux quatre coins du monde, via nos sociétés sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ou bien via des accords bilatéraux avec nos partenaires. Grâce au programme Erasmus+, nous avons l'opportunité de changer de paradigme dans nos relations avec ces pays, pour mettre en place des coopérations durables et surtout réciproques. Cette facette du programme nous permettra d'intensifier les mobilités et la coopération internationales avec ces partenaires. Nous espérons ainsi contribuer au développement humain et institutionnel dans ces pays, pour construire des sociétés plus résilientes et renforcer la confiance entre les cultures.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Notre premier objectif est de développer, consolider et intensifier les mobilités de stage et d'études existantes de nos étudiants infirmiers. Dans ce but, un bureau des relations internationales vient d'être créé au sein de notre institut et nous renforçons actuellement des équipes pédagogiques encadrant le projet mobilité. Nous avons aussi intégré la dimension internationale dans le processus pédagogique dès la rentrée afin d'inciter les étudiants à s'engager dans ces projets, les préparer au mieux à maîtriser toutes les exigences pour réussir ces parcours et valoriser l'ouverture culturelle dans le parcours pédagogique.

A partir de ce premier objectif, nous nous appuyons sur ce savoir-faire pour envisager l'ouverture des mobilités à des stagiaires de niveau V en cursus Aide-soignant et auxiliaire-puériculture.

Un encadrement important devra être fait en tenant compte des niveaux de nos stagiaires afin d'accéder à une ouverture culturelle, un enrichissement personnel et leur offrir la possibilité de réussir cette mobilité internationale. Nos valeurs Croix-Rouge Française nous imposent de rechercher cette sécurisation du parcours afin de permettre aux plus démunis de réussir ceux-ci et lutter ainsi contre tout risque de laisser ces opportunités à une forme « d'élite » parmi ces apprenants.

Dans cette logique, nous souhaitons aussi enrichir nos travaux avec des partenaires européens sur le développement des « capacités » (capabilities) parmi nos apprenants. Ce concept, issu des travaux de Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, puis décliné sur le champ de la formation et des compétences, est déjà travaillé dans plusieurs pays européens afin de permettre à chaque individu d'apprendre à « développer ses capacités à développer ses capacités » : une « méta compétence » pour renforcer la liberté de chacun à mobiliser les ressources existantes, en lui et autour de lui, pour décider de ce qui est bon pour lui. Ce concept est promu actuellement en France par Cynthia Fleury, titulaire de la Chaire "Humanités et Santé"] » au Conservatoire national des arts et métiers et directrice de la chaire de philosophie à l'hôpital Sainte-Anne du GHU Paris psychiatrie et neurosciences. Nous avons commencé à l'adapter à notre approche pédagogique dans un triple objectif :

- Lutter contre les abandons et rupture de parcours de formations : permettre aux apprenants rencontrant des difficultés « périphériques » à leur parcours de formation d'apprendre de ces difficultés pour les résoudre et renforcer ainsi leur confiance en eux et leur image personnelle, mais aussi capacité à apprendre à travers les difficultés vécues.
- Permettre aux jeunes diplômés de devenir pleinement acteur de leur future vie professionnelle : ces jeunes diplômés volontaires pour développer cette « capacité » seront ainsi encore plus sensibilisés à l'importance de gérer leurs compétences et formation tout au long de celle-ci, et ils seront pleinement en capacité de prendre la bonne décision par rapport à leur besoin. Mais aussi pour apprendre plus globalement de tous les problèmes qu'ils pourront rencontrer sur leur chemin de vie.
- Préparer les jeunes diplômés à intégrer les nouvelles exigences de leur environnement professionnel et à apprendre de celles-ci : sensibiliser les futurs diplômés, à travers cette approche, à développer une nouvelle relation future aux patients comme au sein des collectifs de travail, dans un contexte où la pression est toujours plus forte, les relations plus complexes et la charge de travail importante. Cet enjeu est encore plus accru en situation de crise sanitaire actuelle et à venir.

Nous souhaitons mettre en place des Mobilités internationales de crédits. Pour cela nous pourrions nous appuyer sur le réseau national des instituts de formations de la Croix-Rouge française afin d'établir des accords de coopération avec des universités des pays du programme Erasmus + et des pays partenaires du programme Erasmus.

Nous avançons ainsi pas à pas à travers les possibilités offertes par le programme Erasmus, afin d'en tirer le maximum et le faire évoluer en même temps que notre projet d'établissement.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Notre approche s'inscrit dans une logique systémique qui associe les étudiants, les salariés (formateurs et fonction supports) et les acteurs de notre environnement Croix-Rouge, y compris les bénévoles afin d'atteindre les objectifs suivants dans les années à venir :

- Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs :

L'objectif à travers la mobilité étudiante et enseignante est de permettre l'accès à des niveaux d'études et de qualification supérieurs. Améliorer l'accompagnement de nos étudiants à travers un programme de recherche sur les capacités afin de lutter contre les ruptures et abandons de parcours et sécuriser l'accès à l'emploi lors de la prise de fonction et lors de mois suivants l'embauche. Cela permettra aussi de doter chaque diplômé de la capacité à gérer son évolution professionnelle et ses compétences individuelles et professionnelles, mais aussi une nouvelle relation aux patients et aux autres soignants

- Indicateurs quantitatifs : Niveau de formations de nos formateurs et nombre d'apprenants engagés dans un parcours international
- Indicateurs qualitatifs : Taux de satisfaction de nos apprenants, abandons et ruptures de parcours

- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :

La démarche de certification engagée par l'IRFSS permet de réinterroger nos stratégies pédagogiques afin de garantir une qualité de nos programmes de formation. Ainsi la certification réalisée chaque année et dont les résultats seront publiés sur notre site permettra de garantir à nos partenaires une qualité de nos offres de formation à destination des participants à la mobilité.

- Indicateurs qualitatifs : renouvellement de notre certification qualité et taux de non-conformité sur le plan de la mobilité internationale

- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération internationale :

La mobilité entrante et sortante a réinterrogé nos pratiques pédagogiques et en a intégré de nouvelles, par exemple les simulations des soins avec la création d'un laboratoire de simulation doté de mannequins à haute-fidélité. Les rencontres avec nos partenaires ont une incidence sur la conduite des travaux de recherche effectués par nos étudiants. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique afin d'identifier des pratiques innovantes pour améliorer la qualité de notre enseignement.

- Indicateur quantitatif : nombre d'innovation réalisé chaque année
- Indicateur qualitatif : nature et impact de ces innovations

- Améliorer la gouvernance et le financement :

La mobilité a réinterrogé notre gouvernance par la mise en place dans les mois à venir d'une cellule de coordination régionale. Cela permettra de bénéficier d'informations claires et mises à jour et facilitera la mise en œuvre de notre stratégie. Quant au volet financement, cette cellule permettra de suivre de

manière distincte la ligne budgétaire dédiée au Programme. L'objectif de cette cellule sera d'aider et d'accompagner tout étudiant afin de garantir une équité d'accès à la mobilité.

Nous encourageons les étudiants à se mobiliser à travers leur association afin de collecter des financements supplémentaires par le biais de diverses actions : ventes de produits dérivés, recherche de partenaires financiers et d'aides auprès de tout institut.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Tous les dossiers de demandes en mobilités des étudiants entrants et sortants sont étudiés en fonction d'une grille de critères unique, à la connaissance de tous et ne laissant pas place à la discrimination. Un accompagnement dès l'entrée en formation est mis en place afin d'aider chacun de nos étudiants de pouvoirs accéder à la mobilité.

La lutte contre l'exclusion et la précarité reste un enjeu important pour la Croix-Rouge Française. Dans ce but, notre établissement conçoit et développe des projets de formation pour permettre aux bénéficiaires de nos formations et à notre personnel d'accéder à la formation et à l'emploi, ou de sécuriser leur parcours dans l'emploi.

Nous garantissons une gestion efficiente et équitable des bourses Erasmus +.

Nous informons et accompagnons nos étudiants pour bénéficier de bourses de mobilité du Conseil Régional Grand-Est.

Lors de la présentation des mobilités internationales à nos apprenants, une estimation des coûts de la mobilité est présentée ainsi que le montant des bourses Erasmus + et du Conseil Régional Grand-Est.

Nous mentionnons la possibilité d'obtenir des fonds Erasmus + supplémentaires pour les étudiants en situation de handicap couvrant l'intégralité des coûts additionnels liés au handicap et ceux d'un éventuel accompagnant, ainsi qu'un possible soutien technique et pédagogique adaptés. Des bourses du Conseil-Régional Grand-est complémentaires sont également accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un plan d'accessibilité de nos bâtiments est établi et sera entièrement concrétisé avant la fin du programme à venir. Des places de parking sont réservées pour les personnes en situations de handicap.

Une étude des arguments présentés par nos étudiants représentant pour eux un frein à la mobilité est systématiquement réalisée afin de nous permettre de mieux comprendre les blocages rencontrés.

Nous accompagnons l'étudiant dans la construction pédagogique s'inscrivant dans son cursus, et sécurisons également l'étudiant sur la faisabilité financière de son projet de mobilité

L'équipe pédagogique et le bureau des relations internationales sont présents afin de soutenir tous les projets, nous portons une attention spécifique au message diffusé ayant à cœur que chacun se sente concerné par l'opportunité d'effectuer une mobilité et ce quel que soit le niveau scolaire, les aptitudes linguistiques, les contraintes familiales ou médicales, les difficultés financières.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du

programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Bien que l'initiative Carte étudiante européenne ne soit pas encore obligatoire, nous avons déjà commencé à nous renseigner et souhaitons vivement mettre en place les outils proposés. Ceux-ci nous permettront de gagner un temps non-négligeable dans la gestion administrative des mobilités étudiantes, grâce à sa dématérialisation. De plus, nous avons le sentiment que la carte d'étudiant européenne renforcera le sentiment d'appartenance à l'Europe de nos étudiants, les rassurera quant à leur accès aux services étudiants, et les incitera peut-être à réaliser davantage de mobilités.

Nous prévoyons de suivre le calendrier de déploiement de l'initiative, au fur et à mesure que les différentes fonctionnalités entreront en service. Voici notre calendrier prévisionnel :

- Été 2020 : Création d'un compte sur Erasmus Dashboard pour notre établissement
- Rentrée 2020 : Information aux étudiants concernant l'application Erasmus+ et ses fonctionnalités. Information intégrée par la suite à toutes les présentations Erasmus+ à destination des étudiants
- Année 2020-2021 : Formation des membres du Bureau des Relations Internationales à l'utilisation de Erasmus Dashboard et des différents outils de l'initiative
- Automne-Hiver 2020 : Renouvellement de nos accords interinstitutionnels de manière dématérialisée grâce à l'IIAM (après l'obtention des résultats de la charte ECHE)
- Rentrée 2021 : Délivrance de cartes d'étudiant européennes, en partenariat avec notre université de rattachement : Université Reims – Champagne-Ardenne
- Année 2021-2022 : Utilisation du module de gestion en ligne « contrats pédagogiques - études et stages » pour toutes les mobilités étudiantes à partir de cette année, grâce à l'interconnexion avec Mobility Tool+
- Année 2022-2023 : Nominations de tous nos étudiants en mobilité à partir de cette année, via le module « sélection et affectation des étudiants Erasmus »
- Année 2023-2024 : Utilisation du module « relevés de notes »
- Année 2024-2025 : Déploiement de l'identifiant unique européen pour les étudiants et de la plateforme de service public numérique « enseignement supérieur » (services aux étudiants et aux établissements)

Afin d'accompagner le déploiement de l'initiative lors de ces différentes étapes, nous aurons le soutien d'un groupe de travail « Mobilité » au siège de la Croix-Rouge française, qui réunit les coordinateurs Erasmus de chaque IRFSS en France. Il nous permettra de nous entraider, de réaliser les démarches ensemble. Des formations à l'utilisation des différents outils pourront être proposées au sein du groupe si nécessaire. Le calendrier de déploiement ci-dessus fera l'objet de points réguliers lors des réunions de travail de ce groupe.

Enfin, il est important de souligner que le déploiement de cette initiative, qui vise à réduire considérablement l'usage du papier, fait aussi partie des actions que nous promovons pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette initiative est donc doublement importante puisqu'elle nous permettra de limiter davantage l'empreinte carbone du programme Erasmus dans notre IRFSS.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Notre établissement ainsi que la Croix-Rouge Nationale s'inscrivent actuellement dans une démarche de RSO (responsabilité sociétale des organisations).

A ce jour nous encourageons nos étudiants et notre personnel à l'utilisation de transport à faible impact carbone dans leurs déplacements quotidiens. Grâce à la possibilité offerte par le nouveau programme Erasmus +, nous pourrions aider financièrement les bénéficiaires utilisant des transports plus propres pour leurs mobilités en utilisant la ligne budgétaire « couts exceptionnels ».

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Nous favorisons la dématérialisation de tous nos documents (courriels privilégiés pour les envois internes et externes à l'organisation, plateforme e-learning pour les étudiants, serveur partagé pour le personnel) afin de réduire au maximum la consommation de fournitures de bureau : encre, papier, plastique...)

Des bacs de tri sélectif sont mis à disposition dans notre établissement.

Un Relamping du bâtiment est en cours et se poursuivra dans les prochains mois jusqu'au changement complet de toutes nos anciennes ampoules très énergivores. Le remplacement par des LED plus respectueuses de l'environnement aura un impact direct sur notre consommation énergétique.

Un parking à vélos a été installé pour encourager les transports verts.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Nous encourageons l'engagement de nos étudiants dans les actions humanitaires auprès de la Croix-Rouge Française et d'autres associations sur le territoire afin de leur donner l'opportunité de vivre des expériences et de développer des compétences en tant que citoyen dans le domaine social.

L'engagement civique et la citoyenneté se déroulent tout au long du cursus en s'appuyant sur le contenu du référentiel, les valeurs de la Croix-Rouge et l'orientation de l'établissement articulée sur la responsabilisation de l'étudiant

- La présentation des valeurs, missions et de l'engagement bénévole Croix-Rouge, promouvoir leurs actions et faciliter l'accès à des missions citoyennes.
- Le service sanitaire avec l'étude de besoins d'une population et la mise en place d'action de prévention primaire et secondaire.
- Cours d'éthique favorisant les capacités critiques et de positionnement au sein d'un groupe professionnel et plus largement au sein de la société.
- Lors des séjours Erasmus réalisation d'une production en lien avec la notion de la citoyenneté européenne.
- Le projet d'établissement inscrivant l'étudiant au sein de la vie institutionnelle allant au-delà des attentes réglementaires avec les notions d'implication et de responsabilisation. Notre politique inscrit les étudiants dans la construction des éléments forgeant la vie sociale (règlement intérieur, qualité de vie, application évolution textes). Notre volonté est de positionner l'étudiant comme un futur professionnel et un futur citoyen au travers cette notion forte de responsabilisation et du nécessaire investissement pour le collectif, fondements de la notion de citoyenneté.
- Appuis et valorisation des missions de représentant des étudiants avec une approche inter-cursus (infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture) notamment en décloisonnant et ouvrant la section relative à la vie étudiante.
- Faciliter la mise en place d'actions bénévoles avec un accompagnement des formateurs.
- Soutien et coopération étroite avec l'association d'étudiants de l'institut, première expérience de l'engagement au profit d'un groupe.
- Projet à court terme d'accentuer la prise en compte de la dynamique sociale dans leurs cursus avec une sensibilisation aux problématiques d'accès aux soins et la participation d'actions auprès de publics précaires.

Valorisation et mise en exergue des expériences de citoyenneté active comme lors de la pandémie du Covid 19 où les apprenants ont démontré leurs capacités de mobilisation et d'entraide envers leurs futurs collègues.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Notre institut de formation applique le système de transfert de crédits ECTS afin d'assurer la transparence et la reconnaissance des études, où un semestre correspond à 30 ECTS et une année académique à 60 ECTS.

Chaque semaine de stage effectuée représente 1 ECTS.

Pour assurer la transparence auprès de nos étudiants, le catalogue de formation est publié sur notre site internet ; il reste inchangé d'une année sur l'autre (sauf réforme) car il nous est dicté par le référentiel de formation des professions de santé. Une plateforme en ligne met également tous les documents nécessaires aux étudiants (planning de cours, contenus d'enseignements, lieu de stage possible).

Pour les mobilités sortantes, un contrat de mobilité et une convention de stage sont signés entre l'étudiant, l'institut de formation et l'organisme d'accueil avant le départ en mobilité précisant:

- les spécialités de services de soins souhaitées
- les objectifs de stage pour le développement des connaissances et l'acquisition de compétences
- pour une mobilité d'études, les enseignements devant être suivis ainsi que le nombre d'ECTS afférents

L'étudiant formule ses vœux de parcours de formation, en accord et avec un accompagnement pédagogique d'un formateur référent.

Tous les crédits obtenus lors d'une mobilité sont entièrement reconnus par notre établissement. Ils figurent dans la synthèse de mobilité (stage et/ou études) dans les relevés de notes des étudiants. De plus, les étudiants disposent des Europass mobilité et des suppléments au diplôme.

Pour les mobilités entrantes, le dispositif de crédit et d'appréciation des connaissances théoriques et des compétences développées en stages est exactement le même que celui mis en œuvre pour nos étudiants.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

L'intégralité du personnel (enseignant, administratif, documentaliste, digitalisation..) est informée des différentes actions menées à travers le programme Erasmus via des réunions d'information, lors de réunions d'équipes ou pédagogiques.

Pour tout projet de mobilité, la direction de l'établissement ainsi que le Bureau des Relations Internationales restent à disposition du personnel dans l'accompagnement et la réalisation de ces projets.

Afin de continuer à développer, promouvoir et faciliter la mobilité du personnel, nous sommes en contact permanent avec nos universités partenaires afin de connaître les différentes offres de formation ou possibilités d'enseignement qu'ils peuvent fournir.

Les mobilités sont évoquées et valorisées lors des entretiens professionnels annuels.

Nous avons le projet de reprendre la formation et l'initiation à des langues étrangères pour tous les salariés le souhaitant dans le cadre du plan de formation de l'établissement et à par le biais de tous les financements possibles (Plan de formation, Compte personnel de formation, soutien organisationnel Erasmus +, OPCA)

Une attention sera portée à l'expérience internationale et au niveau de langue du personnel nouvellement recruté afin de faciliter les mobilités dans le futur.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Nous souhaitons participer aux journées Erasmus Days afin de promouvoir la mobilité Européenne mais également la culture Européenne.

Des campagnes de promotion de nos activités sont visibles sur le site de l'IRFSS, sur les réseaux sociaux, dans des salons, lors de la journée porte ouverte.

Création en cours d'un espace d'information à la mobilité dans l'institut présentant les pays éligibles dans le cadre d'Erasmus + et nos établissements partenaires

Un retour sur expérience est présenté par les étudiants partis en mobilité à leurs pairs.

La déclaration de stratégie sera mise à jour dès que nécessaire et sera disponible à l'adresse suivante :

<https://irfss-grand-est.croix-rouge.fr/Mobilite-internationale/ErasmusGrandEst>

La présente charte sera prochainement consultable sur notre site en Français et en Anglais

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Les présentations et communications orchestrées par les référents Erasmus en lien avec les formateurs des promotions concernées.

L'ensemble des textes concernant la vie institutionnelle et l'accompagnement des étudiants et élèves font l'office d'un partage au sein de l'équipe pluri-professionnelle (dont le personnel administratif et la documentaliste). Cette politique permet d'accueillir le questionnement de l'apprenant et de l'orienter sur la personne ressource adéquate.

La plateforme numérique de la Croix-Rouge facilite le partage et l'accès aux ressources documentaires.

Les référents supervisant les projets de mobilité internationale en lien avec la direction s'assurent de l'application des recommandations de la charte.

La newsletter de l'institut régionale de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge Française va prochainement intégrer une rubrique mobilité.

Des messages et informations sur les mobilités internationales seront présentées sur des écrans TV diffusant des informations en continue à l'accueil de l'institut.